

*Campagne PME-GCT  
SANTÉ  
PREVOYANCE*



**Santé et  
couverture  
sociale**

# CCN Aéraulique, Thermique et Frigorifique Régime Frais de Santé

Pascal RONZON – Accords collectifs conventionnels

**Partie 1 – La santé au travail**

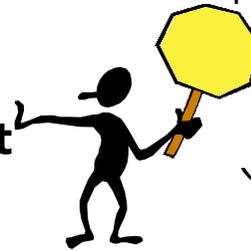
**Partie 2 – Le régime Frais de Santé – Branche du Froid**

**Partie 3 - Le cadre de la Solidarité dans la Branche du Froid**

**Conclusion – La Santé Globale**

## ► Santé et Travail entretiennent une double relation

- La prévention diminue avec l'âge
- La prévention diminue avec le niveau d'assurance
- Le recours à la prévention est croissant avec le niveau d'éducation



Concept de la  
valorisation du  
Capital Santé

## ► Quelques précisions sur le nouveau régime :

- L'accord du **3 juin 2015** s'applique à toutes les entreprises entrant dans le champ d'application de la CCN et entrera en vigueur au plus tard le **1<sup>er</sup> janvier 2016**.

### 8 Comblen coûte le régime conventionnel et quelle est la répartition employeur / salarié ?

La cotisation frais de santé des salariés est exprimée en pourcentage du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale (P.M.S.S.) dans l'accord. 50 % de la cotisation du **salarié seul** est prise en charge par l'employeur sur la base conventionnelle.

Pour vous aider, nous exprimons la cotisation en euros (cotisation mensuelle).

	REGIME GENERAL		REGIME ALSACE MOSELLE	
	Base conventionnelle	Option	Base conventionnelle	Option
Salarié seul en obligatoire	28,53 €	+ 16,48 €	14,26 €	+ 16,48 €
Extension facultative conjoint	+ 32,65 €	+ 18,70 €	+ 16,48 €	+ 18,70 €
Extension facultative enfant*	+ 20,92 €	+ 7,92 €	+ 10,46 €	+ 7,92 €

\* gratuité de la cotisation à partir du 3<sup>ème</sup> enfant



Si l'entreprise choisit de couvrir l'ensemble de la famille du salarié à titre obligatoire, les cotisations sont les suivantes :

	REGIME GENERAL		REGIME ALSACE MOSELLE	
	Base conventionnelle	Option	Base conventionnelle	Option
Famille en obligatoire	62,45 €	33,28 €	31,38 €	33,28 €

Les cotisations exprimées en euros ont été calculées sur la base de la valeur du PMSS 2015 : 3 170 €. Le PMSS évoluera au 1<sup>er</sup> Janvier 2016. La cotisation exprimée en euros sera modifiée en fonction de cette évolution. La cotisation dite « Option » s'ajoute à la cotisation de la base conventionnelle obligatoire.

**Contexte :**

- ▶
  - L'accord collectif du 3 juin 2015 de la CCN du Froid, Conditionnement de l'air, Cuisines professionnelles prévoit la **mise en place d'un régime Frais de Santé obligatoire** conventionnel de protection sociale complémentaire.
  - La mise en place de ce régime est prévue **au plus tard le 1er janvier 2016**.
  - Cet accord collectif s'inscrit dans le cadre de la recommandation

**Objectifs :**

- Privilégier la mutualisation des entreprises
- Disposer d'un produit dédié à la profession, respectant les évolutions légales et réglementaires
- Bénéficier d'un régime négocié, disposant d'un maintien de taux de cotisations et d'une portabilité de 12 mois, des garanties sans conditions d'ancienneté et d'âge.
- Mettre en place la clause de solidarité en consacrant 2% des cotisations à des actions de prévention / actions sociales
- Construire un catalogue d'actions de prévention comme la prévention des risques routiers

## Catalogue :

- Action Sociale Spécifique

Aides Individuelles / Aides Collectives (Prévention des risques psychosociaux)

- Des Droits Non Contributifs

- Financement de la couverture santé pour les apprentis et temps partiels, dont la cotisation serait au moins égale à 10% de la rémunération brut
- Financement d'une partie de la cotisation pour les salariés en suspension de contrat de travail non rémunérés
- Financement partiel de la cotisation des couvertures des retraités inscrit dans un régime Loi Evin

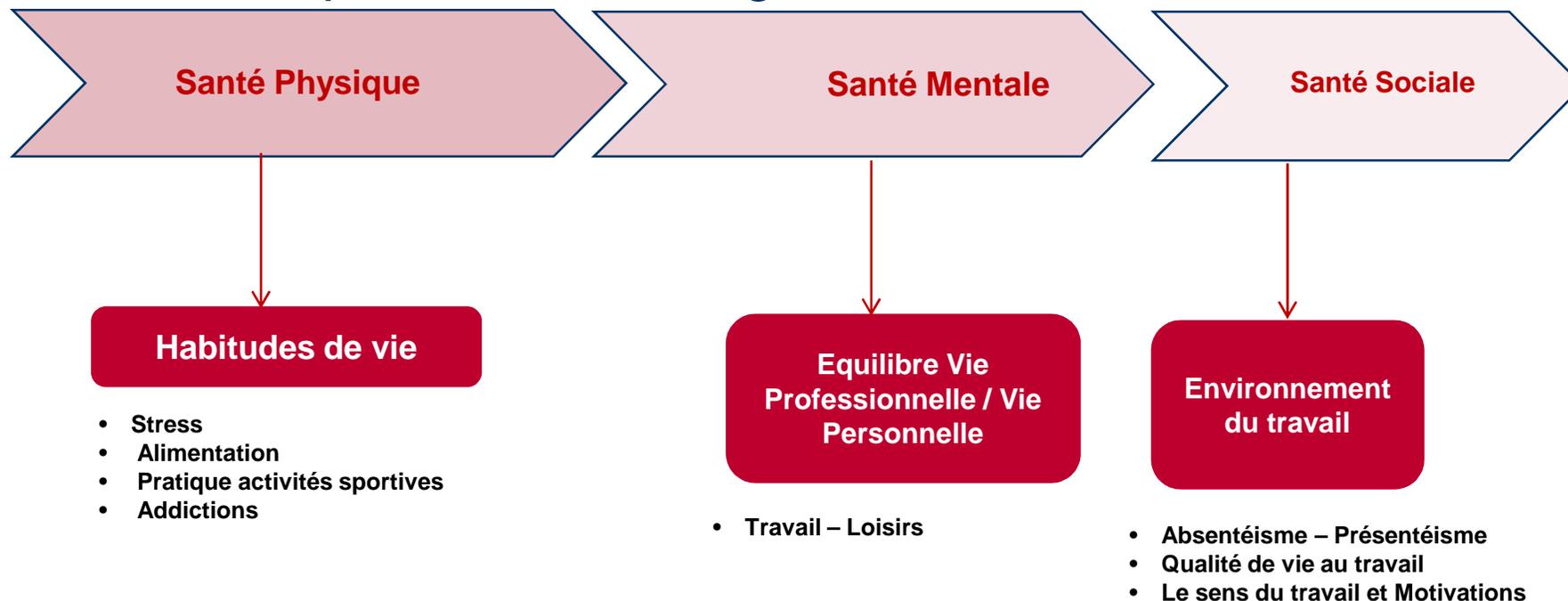
- Des Prestations de Prévention

- Prévention des risques routiers – Partenariat avec la Vie Routière – 10 modules
- Valorisation du Capital Santé
  - Stress et Santé
  - Atout Cœur
  - Accompagner un évènement traumatique
  - Prévention des maladies chroniques (programme « ecoachsanté »)



## Conclusion – La Santé Globale

### La prévention doit agir sur la Santé Globale



La Santé Sociale dispose de 2 ensemble :

La Santé Organisationnelle  
La Santé Culturelle

